

## LE GRAIN

### LES EXPÉDITIONS PAR TRAIN DEPUIS THUNDER BAY

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports, qui est également responsable de la Commission canadienne du blé à la Chambre. Il n'est pas sans savoir que l'hiver dernier, plus d'un million de tonnes de grain ont été expédiées vers l'Est depuis Thunder Bay jusqu'à des ports des provinces centrales et de l'Est. Cette année on a expédié seulement 160,000 tonnes de grain jusqu'à présent. Plus de 900 manutentionnaires de grain ont été mis à pied à Thunder Bay parce que la Commission canadienne du blé et le Canadien National ne peuvent parvenir à s'entendre sur les tarifs-marchandises à l'est de Thunder Bay. Le ministre pourrait-il faire le point de la situation et nous dire quelle mesure il prend à l'égard du Canadien National?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je sais gré au député de sa question. Je tiens à faire une mise au point. Il n'y a aucune différence de tarif entre les deux sociétés ferroviaires en l'occurrence. Je reconnais que pour une raison ou une autre la Commission canadienne du blé ne donne rien à transporter au CN. Nous savons, bien sûr, que le CN a fort à faire dans les Prairies, surtout dans le Nord, parce qu'il y a énormément de grain à acheminer à l'extérieur de cette région. Nous avons des entretiens pour remédier à la pénurie de matériel que connaît le CN à l'heure actuelle, et, comme le sait le député, j'aurai mardi avec le Comité supérieur du transport du grain une réunion à laquelle assisteront des représentants des sociétés ferroviaires, de la Commission canadienne du blé, des expéditeurs et des producteurs. J'aborderai cette question avec eux à cette occasion.

### LE TARIF-MARCHANDISES

**M. Les Benjamin (Regina-Ouest):** Le port de Thunder Bay est pour ainsi dire paralysé. Cet état de choses nuit à l'acheminement des grains en provenance du Manitoba, de l'Est de la Saskatchewan et de l'Est de Thunder Bay. J'ai appris que le Canadien Pacifique avait acheminé quelque 160,000 tonnes. C'est tout jusqu'à présent. Le Canadien National, pour sa part, n'en achemine pas du tout. On m'a dit que c'était parce que les parties n'arrivent pas à s'entendre sur les tarifs-marchandises à l'est de Thunder Bay. Le ministre pourrait-il trouver une solution à ce problème et faire en sorte que les sociétés ferroviaires se remettent à acheminer les grains, faute de quoi le port risquerait fort de demeurer fermé jusqu'à la fin de l'hiver?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je ne puis ajouter grand-chose à ce que j'ai déjà dit, à savoir, qu'il n'y a aucun écart entre les tarifs. Cependant, le député le sait, c'est la Commission du blé qui est chargée de répartir les wagons qui acheminent les grains. On donne comme circonstance atténuante que le CN est très occupé ailleurs notamment dans la région de Peace River, et qu'il manque de wagons. Nous nous sommes entretenus dernièrement avec les dirigeants du CN pour voir s'ils ne pourraient pas louer pendant quelque temps du matériel supplémentaire. Je comprends les soucis du député et je les partage. J'en parlerai aux parties intéressées lorsque je les rencontrerai mardi prochain. Tout cela montre à quel point il est utile d'avoir un

## Questions orales

comité supérieur du transport du grain et partant la loi sur le transport du grain de l'Ouest.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

### LES RESSOURCES MINIÈRES SOUS-MARINES DE TERRE-NEUVE

**L'hon. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a environ une semaine, le député de Saint-Jean-Ouest a déclaré, devant les caméras de télévision, que si le parti conservateur prenait le pouvoir, il remettrait les ressources minières sous-marines à la province de Terre-Neuve et du Labrador.

**M. Crosbie:** A toutes les provinces du littoral.

**M. Simmons:** Hier, le chef de l'opposition s'est bien gardé de confirmer cette promesse lorsqu'il a rencontré le premier ministre de Terre-Neuve. Il a fait mieux: Il a carrément contredit le député de Saint-Jean-Ouest, l'homme dont la langue bionique n'est reliée à aucun être vivant doué d'intelligence. Étant donné qu'il y a toujours contradictions entre le député de Saint-Jean-Ouest qui tire à boulets rouges sur tout ce qui bouge et son chef qui se confine dans la neutralité, je voudrais savoir si le ministre a reçu des instances de la part du premier ministre de Terre-Neuve? Lui a-t-il demandé de reprendre les négociations même si le parti conservateur a toutes sortes d'opinions contradictoires faute d'avoir une véritable politique.

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je n'ai reçu aucune communication du premier ministre de Terre-Neuve depuis que son gouvernement a rompu nos négociations il y a plus d'un an. Mais je suis prêt à reprendre ces négociations au pied levé. Je ne m'étonne pas d'entendre pareils propos de la bouche du député de Saint-Jean-Ouest. Il a dit qu'il traiterait Terre-Neuve sur le même pied que l'Alberta pour ce qui est des recettes pétrolières. L'offre que j'ai faite moi-même à Terre-Neuve lui aurait assuré beaucoup plus de recettes pétrolières que l'Alberta n'en retire actuellement. Le député induit en erreur les habitants de sa propre province auxquels il enlèverait des ressources financières si sa proposition était acceptée. Je ne suis pas surpris que le chef de l'opposition refuse d'écouter un collègue qui n'a pas cessé de faire campagne contre lui.

\* \* \*

## LES CORPORATIONS

### LES ENTENTES DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES SUR LES PRIX ET L'APPROVISIONNEMENT

**M. Bill Domm (Peterborough):** Monsieur le Président, j'ai ouï-dire que les grandes sociétés pétrolières, y compris la société Petro-Canada «qui nous appartient», conspiraient actuellement pour fixer les prix. J'aimerais demander au ministre de la Consommation et des Corporations d'expliquer à la Chambre pourquoi elle autorise ainsi les sociétés Petro-Canada, Shell, Imperial Oil, Gulf et Texaco à avoir ainsi des ententes à huis clos pour convenir d'une certaine raffinerie où leurs camions pourront aller s'approvisionner. C'est à cette raffinerie que Petro-Canada ou Shell fixe les prix. Il en résulte